

La commune de Fully met au concours un poste de

## **collaborateur/-trice technique constructions et bâtiments (100%)**

### **Missions principales**

- identifier et conduire les travaux de maintenance importants sur les bâtiments communaux (appels d'offres, contrôle et direction des travaux, gestion des sinistres)
- veiller au suivi des demandes de travaux pour les bâtiments scolaires et les structures d'accueil
- assurer la gestion des clés et le suivi des accès
- remplacer et seconder ponctuellement le responsable entretien et maintenance des bâtiments
- apporter son soutien dans la gestion des demandes d'autorisation de construire
- réaliser toutes les tâches en lien avec la gestion des déchets (optimisation des points de collecte, introduction de la taxe au sac)

### **Profil souhaité**

- CFC de dessinateur/-trice en bâtiment ou génie civil et/ou diplôme de technicien-ne ES en conduite de travaux ou en technique des bâtiments et/ou formation et expérience jugés équivalents
- expérience dans la conduite de travaux
- sens du service au public
- aptitude à collaborer avec différents partenaires professionnels
- bonnes capacités d'analyse, de synthèse et d'organisation
- esprit d'initiative, sens des responsabilités et autonomie
- bonnes connaissances des outils MS Office et AutoCAD
- disponibilité à travailler ponctuellement en soirée et les week-ends
- permis de conduire catégorie B

**Entrée en fonction** : de suite ou à convenir

Le formulaire de candidature (obligatoire) est à demander auprès du secrétariat général, 027 747 11 20. La consultation de la description de fonction ainsi que tout renseignement peuvent être demandés auprès de M. Didier Liard, chef du service technique au 027 747 11 31.

L'offre de service et le formulaire de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser, **jusqu'au 2 mars 2016**, à l'administration communale, à l'att. de M. Edouard Fellay, Président, case postale 43, 1926 Fully, avec mention « poste de collaborateur/-trice technique constructions et bâtiments ».